



LE DÉPARTEMENT

DYNAMIC  
BIKE

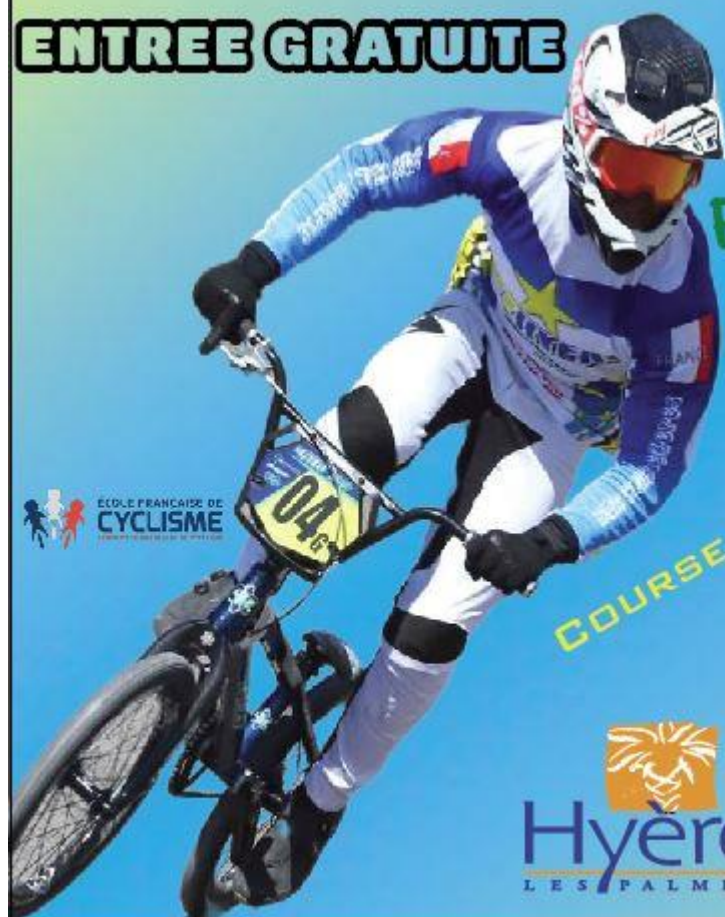
# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 83/06 FFC



**DIMANCHE 05 février 2023**

A partir de 10h00

**ENTREE GRATUITE**



Piste de Giens  
83400 HYERES

COURSE DE DRAISIENNE



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2023 / BMX HYERES**



Le BMX Club de HYERES est heureux de vous accueillir sur la piste de Giens le :

**DIMANCHE 05 février 2023**

Championnat départemental 83 et 06



**Chemin de la plage Giens, 83400 HYERES**

**DD**

Latitude : 43.0407432

Longitude : 6.1308041

**DMS**

N 43° 2' 26.676"

S 6° 7' 50.894"

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2023 / BMX HYERES**

## Règlements

Règlement FFC 2023 en vigueur, sauf toutes les dispositions particulières reprises dans le règlement du championnat départemental (*Les classes d'âges ont pour référence l'année 2023*).

Pour tous les renseignements relatifs aux catégories et classes d'âges courues se référer au règlement joint à cette invitation

## Inscriptions

**Le championnat départemental de BMX Racing est ouvert UNIQUEMENT aux pilotes licenciés dans les clubs du département du Var (83 – France) et des Alpes Maritimes (06 – France) affiliés à la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) et ce quelle que soit la spécialité cycliste de leur club d'origine, et à la seule condition que le niveau de leur licence le permette.**

**Les pilotes doivent être détenteur d'une licence FFC à jour.**

Aucune inscription individuelle ne sera acceptée, les participants doivent respecter les protocoles d'engagement mis en place par le comité régional Région Sud et le comité départemental du VAR et des ALPES MARITIMES BMX.

**Les inscriptions doivent être effectuées sur Internet**, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club CicleWeb de la FFC.

**Pour des inscriptions complémentaires** de pilotes non enregistrés sur le site (*Nouveau licencié ou licence en cours, uniquement celles enregistrées par le comité régional, seront prises en compte*), elles devront être envoyées au plus tard le jeudi soir précédant la compétition, à l'administrateur de l'épreuve (*noté ci-dessous*) par mail.

Le montant de l'inscription est fixé à **12,00 €** pour 20 ou 24" et **12,00 €** pour les doubles inscriptions 20 & 24"

**LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS PAR LES CLUBS EST FIXEE AU  
JEUDI 02 FEVRIER 22H00**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **BMX CLUB DE HYERES**

**Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites** exclusivement **par mail** jusqu'au vendredi 03 février 2023, 21H00 auprès de l'administrateur.

**Administrateur :  
Philippe BROCARD  
Bmx.caz@gmail.com**

**Attention : tous les engagements sont dus après cette date.**

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition à la buvette.

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2023 / BMX HYERES**

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions suivantes :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté, comme il est en vigueur dans le comité, le paiement d'une pénalité correspondant au double de l'inscription, soit 24 euros.

### **RAPPEL REGLEMENTATION**

Le contrôle des arrivées se fera à l'aide de la photofinish.

Chaque BMX devra être obligatoirement équipé en plus de la plaque frontale, d'une plaque latérale (aux dimensions décrites dans le règlement) reprenant toutes les indications (Numéros + lettre) celle-ci sera fixée correctement sur le cadre.

**La participation au Championnat départemental est OBLIGATOIRE pour les pilotes qui souhaitent ensuite aller au Championnat régional (Sauf JUNIORS NATIONAUX et ELITES).**

### **CATEGORIES 2023**

Précidence (U7)	Garçon / fille	2017/2017
Poussin (U9)	Garçon / fille	2015/2016
Pupille (U11)	Garçon / fille	2013/2014
Benjamin (U13)	Garçon / fille	2011/2012
Minime (U15)	Garçon / fille	2009/2010
Cadet (U17)	Garçon	2007/2008
15 ans et plus	Fille	2008 et avant
Cruiser 13/16	Garçon / fille	2007/2010
Cruiser 17/29	Garçon / fille	1994/2006
Cruiser 30/39	Garçon / fille	1984/1993
Cruiser 40/44	Garçon / fille	1979/1983
Cruiser 45 et +	Garçon / fille	1978 et avant
17/29 ans	Garçon	1994/2006
30 et plus	Garçon	1993 et avant

Les pilotes au statut « NATIONAL » roulent respectivement dans leur catégorie.

Pour les catégories filles, si elles ne sont pas assez nombreuses, elles courront avec les garçons de leur catégorie d'âge et seront séparées pour les récompenses.

### **LE MAILLOT**

**Seul le maillot « CLUB »** sera accepté pour tous les coureurs participant au Championnat de VAR (un pilote portant un maillot « sponsor » ou de « marque » se verra refusé l'accès au départ **et même aux essais**).

*Les pilotes sont autorisés à porter les versions anciennes de leur maillot de club.*

## **LES PLAQUES**

### **Règlementation des plaques :**

**La plaque frontale :** Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.

**La double plaque latérale :** Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.

## **REMISE DES RECOMPENSES**

**Tous les finalistes de chaque catégorie** se verront attribuer des trophées.

Le premier du Var et le premier des Alpes Maritimes se verront décerner le trophée de champion départemental.

Il est demandé aux finalistes de se présenter à la cérémonie protocolaire avec une tenue décente et les couleurs de leur club, c'est-à-dire : Pantalon de BMX, Maillot du Club, Chaussures fermées (*SHORT, T-SHIRT, chaussures type tongs interdites...*).

**Le maillot de type SPONSOR et/ou PARTENAIRE privé ne pourra pas être porté sur les épaules ou à la taille et lors de la remise des récompenses.**

**Nous demandons que l'ensemble des responsables de clubs** et d'associations soient présents pour la remise des prix et procéder aux cérémonies protocolaires, aux côtés du club organisateur et des élus invités ce jour-là.

## **TIMING PREVISIONNEL**

### **Essais**

10h00 à 10h30	<i>Prélicenciés garçons et filles – Poussins garçons et filles – Pupilles garçons et filles – tous les cruisers</i>
10h30 à 11h00	<i>Benjamins garçons et filles – Minimes garçons et filles – cadets – filles 15 ans et plus – 17/29 ans garçons – 30 ans et plus garçons.</i>

### **Compétition**

11h05	<i>3 manches qualificatives</i>
12h30	<i>Pause repas</i> <b><i>Course de draisennes et baby vélo.</i></b>
13h30	<i>Quart de finales – demi-finales - finales</i>
Vers 16h30	<i>Podiums</i>

L'ordre de passage étant défini suivant les conditions de la compétition ce timing est susceptible d'être modifié.

## **Divers**

- ⇒ Deux parkings sont à votre disposition. Il est interdit de se garer dans les lotissements.
- ⇒ Toilettes
- ⇒ Buvette
- ⇒ Les tentes et les barnums sont interdits autour de la piste.

## **ARBITRAGE**

Merci aussi de répondre au questionnaire sur la disponibilité à Sébastien TOUCAS (*pas d'arbitres pas de course ou problèmes dans l'organisation*).

La liste de vos bénévoles est à envoyer à M. BROCARD Philippe « [bmx.caz@gmail.com](mailto:bmx.caz@gmail.com) ».

### **Renseignements**

Correspondants BMX HYERES : Mme Aude DESCHAUD:

06.17.80.67.10

Courriel : [bmxclubhyeres@gmail.com](mailto:bmxclubhyeres@gmail.com)